

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** PARASTOP AEROSOL

**Type(s) de produit:** TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

**Numéro de l'autorisation:** CH-2020-0009

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** CH-0023419-0001

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
5. Conditions générales d'utilisation	6
5.1. Consignes d'utilisation	6
5.2. Mesures de gestion des risques	6
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	7
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	7
6. Autres informations	7

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

INDOREX SPRAY
PARASTOP AEROSOL

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	Virbac
	Adresse	1ère Avenue 2065 m - LID 06516 CARROS France
<b>Numéro de l'autorisation</b>	CH-2020-0009 1-1	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	CH-0023419-0001	
<b>Date de l'autorisation</b>	25/02/2020	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	14/01/2030	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	ARDEPHARM
<b>Adresse du fabricant</b>	Chemin des Iles Ferays, Les Goules 07300 Tournon-Sur-Rhone France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Chemin des Iles Ferays, Les Goules 07300 Tournon-Sur-Rhone France

<b>Nom du fabricant</b>	VIRBAC
<b>Adresse du fabricant</b>	1ère avenue 2065 m L.I.D 06516 Carros France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	1ère avenue 2065 m L.I.D 06516 Carros France

#### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	1342 - (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)
<b>Nom du fabricant</b>	LIMARU NV (Acting for Tagros Chemicals India Private Limited)
<b>Adresse du fabricant</b>	72, Marshalls Road, Egmore Chennai 600 008 Tamil Nadu Inde
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	A4/1&2, SIPCOT Industrial Complex, Kudikadu Cuddalore Tamil Nadu Inde

<b>Substance active</b>	61 - Pyriproxifène
<b>Nom du fabricant</b>	Sumitomo Chemical (UK) PLC
<b>Adresse du fabricant</b>	Sumitomo Chemical Co. Ltd. 27-1, Shinkawa 2-chome Chuo-ku 104-8260 Tokyo Japon
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Misawa Works Aza-Sabishirotaira, Oaza-Misawa, Misawa City 033-0022 Aomori Japon

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0,017

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Pyriproxyfène	4-phenoxyphenyl (RS)-2-(2- pyridyloxy)propyl ether	Substance active	95737-68-1	429-800-1	0,0063
Isohexane	Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane	Substance non active	64742-49-0	931-254-9	95,327
carbon dioxide		Substance non active	124-38-9	204-696-9	4,5

## 2.2. Type de formulation

AE – Aérosol

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

### Mention de danger

Aérosol extrêmement inflammable.  
 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur  
 Provoque une irritation cutanée.  
 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
 Tenir hors de portée des enfants.  
 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.  
 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  
 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  
 Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à l'eau.  
 En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.  
 Éviter de respirer les aérosols.  
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
 EN CAS D'INHALATION:Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin en cas de malaise.  
 Stocker dans un endroit bien ventilé.Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
 Garder sous clef.

Protéger du rayonnement solaire.

Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.

NE PAS faire vomir.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Recueillir le produit répandu.

Éliminer le récipient dans un centre de collecte pour déchets spéciaux ou le remettre au point de vente.

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Usage non-professionnel – pulvérisation aérosol

<b>Type de produit</b>	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	<p>Pulvérisation de surface pour le contrôle des puces de chats domestiques, à l'intérieur des bâtiments.</p> <p>Application uniquement sur les textiles d'ameublement (y compris les tapis) non régulièrement lavés.</p>
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	<p>Nom scientifique: Ctenocephalides felis Nom commun: Puces de chat Stade de développement: Adultes</p> <p>Nom scientifique: Ctenocephalides felis Nom commun: Puces de chat Stade de développement: Larves</p> <p>Nom scientifique: Ctenocephalides felis Nom commun: Puces de chat Stade de développement: Oeufs</p>
<b>Domaine d'utilisation</b>	<p>Intérieur</p> <p>En intérieur</p>
<b>Méthode(s) d'application</b>	<p>Méthode d'application: Pulvérisation</p> <p>Description détaillée: Le produit est appliqué par pulvérisation</p>

**Taux et fréquences d'application**

Taux d'application: 24 g de produit / m<sup>2</sup>  
Dilution (%): 0  
Nombre et fréquence des applications:  
Une pulvérisation de 2,5 secondes traite environ une bande d'un mètre (24 g de produit / m<sup>2</sup>)

Efficacité résiduelle :

- mortalité jusqu'à 3 semaines sur les textiles d'ameublement (incluant les tapis) pour les puces adultes
- ovicidie et larvicidie jusqu'à 1 mois et jusqu'à 3 mois avec aspiration régulière

Le produit peut être appliqué deux fois par an au maximum.

**Catégorie(s) d'utilisateurs**

Grand public (non professionnel)

**Dimensions et matériaux d'emballage**

Bouteilles en fer de 250 et 500mL sans vernis interne (avec tube en PE)

**4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques**

Voir section 5.1

**4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques**

Voir section 5.2

**4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Voir section 5.3

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir section 5.4

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir section 5.5

### 5. Conditions générales d'utilisation

#### 5.1. Consignes d'utilisation

- Ne pas utiliser dans la cuisine, les garde-manger et les placards.
- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- En cas d'infestation continue, pour éviter l'apparition de résistances, alterner les produits contenant des substances actives avec un mode d'action différent (pour éliminer les individus résistants de la population).
- Retraiter en cas de nouvelle infestation sans dépasser deux applications par an
- Si l'infestation persiste, contacter un professionnel.
- Ne pas utiliser le produit en continu.
- Ne pas appliquer sur les surfaces et textiles régulièrement lavés.
- Ne pas appliquer sur la literie et les matelas.

#### 5.2. Mesures de gestion des risques

- Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- Les étagères, tables et autres surfaces sur lesquelles des aliments sont posés ou conservés ne doivent pas être traitées.
- Ne pas utiliser/appliquer le produit directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, surfaces ou ustensiles qui pourraient être en contact avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation (humaine ou animale).
- Utiliser dans un endroit bien ventilé en cas d'usage intérieur.
- Déplacer ou couvrir les terrariums, aquariums et cages d'animaux avant application.
- Éteindre le filtre à air de l'aquarium pendant l'application.
- Éviter le contact prolongé des animaux domestiques avec les surfaces traitées. En particulier éloigner les chats des surfaces traitées en raison de leur grande sensibilité à la perméthrine.
- Maintenir les animaux à distance pendant le traitement.
- Ne pas appliquer directement sur les animaux.
- Tenir hors de portée des enfants.
- Se laver les mains soigneusement après manipulation et utilisation du produit.
- Ne pas manger, boire ou fumer pendant la manipulation du produit.
- Ne pas inhaler.
- Toutes les sources de flammes nues (y compris les veilleuses) doivent être éteintes avant l'application.
- Ne pas appliquer sur des équipements électriques ou des matériaux incandescents.
- Ne pas toucher les surfaces traitées avant qu'elles soient sèches.
- Le produit ne doit pas être appliqué plus de deux fois par an.

#### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement



- La perméthrine peut causer une paresthésie (brûlures et picotements de la peau sans irritation). Si les symptômes persistent, consulter un médecin.  
- En cas de contact avec la peau, laver abondamment à l'eau et au savon.  
- En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin.  
- En cas de contact avec les yeux, rincer soigneusement pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la personne en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
- Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.  
- En cas d'inhalation, et/ou en cas de malaise, aller à l'extérieur.  
- En cas d'ingestion, donner de l'eau à la personne atteinte et rester avec elle. Si elle se sent mal, contacter un médecin immédiatement. Garder l'emballage et/ la notice du produit à disposition.

#### 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.  
- Rappporter le contenu / récipient au point de vente ou le remettre dans un centre de collecte pour déchets spéciaux.

#### 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Stocker dans un endroit sec, frais et ventilé, dans l'emballage commercial.

Durée de conservation : 3 ans

Ne pas stocker a des températures supérieures à 50°C.

Tenir hors de la portée des enfants.

#### 6. Autres informations

-